



**IR
TS**

INSTITUT
REGIONAL
DU TRAVAIL
SOCIAL

NOUVELLE
- AQUITAINE
BORDEAUX

**VALIDATION
DES ACQUIS DE
L'EXPERIENCE
(VAE)**

ACCOMPAGNEMENT
À LA VAE DISPOSITIF
DE DROIT COMMUN

-
TRANSFORMEZ
VOTRE EXPERIENCE
EN DIPLOME

**Développeur
de talents sociaux
& solidaires**

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La VAE, pour qui ?

La VAE constitue une autre voie d'accès à l'obtention d'un diplôme. C'est un droit individuel qui permet à toute personne, sans condition d'âge ni de niveau de formation, de faire reconnaître les compétences qu'elle a acquises au cours d'une activité salariée, non salariée et/ou bénévole. Pour pouvoir prétendre à la VAE, le candidat doit justifier d'une année d'expérience minimum (consécutive ou non) sur des activités en lien avec le diplôme visé.

L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux vous accompagne pour la constitution de votre dossier VAE (Livret 2) et vous prépare à l'entretien avec le jury.

Durée et modalités d'accompagnement, lieu et tarifs

- 24 heures* : collectif en petits groupes et suivi individuel
- A l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
- Tarif demandeur d'emploi : 1100€
- Tarif salarié : de 1700€ à 2000€ selon diplômes. Retrouvez le détail sur www.irtsnouvelleaquitaine.fr

**L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux peut proposer aux employeurs des dispositifs d'accompagnement sur mesure*

Le passage en jury est payant pour le diplôme TMA (222€) et pour le CAFDES (500€ 1ère présentation ; 150€ présentations suivantes).

Les objectifs de l'accompagnement :

- Analyser votre expérience
- Expliciter le référentiel métier
- Guider dans le choix des situations de travail
- Mettre en relation vos compétences avec celles exigées
- Présenter les attendus du jury
- Préparer à l'entretien devant le jury (mise en situation)

Comment financer la VAE ?

Selon votre situation (demandeur d'emploi/salarié/indépendant), plusieurs modalités sont possibles :

- CPF (compte personnel de formation),
- plan de développement des compétences de l'établissement/service/institution,
- Pôle Emploi

L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux peut vous conseiller sur les financements et le montage des dossiers.

Les diplômes accompagnés par l'IRTS Nouvelle- Aquitaine Bordeaux

- DEAES / Accompagnant Educatif et Social
- DEAF / Assistant Familial
- DEASS / Assistant de Service Social
- CAFDES / Certificat d'aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement ou de Service d'intervention sociale
- CAFERUIS / Encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale
- DECESF / Conseiller en Economie Sociale Familiale
- DEIS / Ingénierie Sociale
- DEMF / Médiateur Familial
- DEEJE / Educateur de Jeunes Enfants
- DEES / Educateur Spécialisé
- DEETS / Educateur Technique Spécialisé
- DEME / Moniteur Educateur
- DETISF / Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- TMA/ Titre de Moniteur d'Atelier

Les étapes de la VAE

1. Demande de recevabilité :

- Demander le livret 1 auprès de l'organisme instructeur *
- Compléter et renvoyer le livret 1
- Réception de la notification de recevabilité

2. L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux vous accompagne pour :

- Rédiger le livret 2
- Préparer l'entretien avec le jury

3. Vous déposez votre livret 2 et passez devant le jury d'examen

4. Vous recevez vos résultats : vous obtenez une validation totale (diplôme, certification), partielle ou une non-validation.

Validation partielle : les domaines / blocs de compétences acquis le sont définitivement. Pour valider les domaines /blocs de compétences manquants, vous pouvez soit redéposer un livret 2 de VAE soit intégrer le parcours de formation (parcours individualisé) et passer les certifications correspondantes.

Non validation : vous restez dans le cadre de la recevabilité et pouvez redéposer un livret 2 de VAE.

*POUR LE LIVRET 1, CONTACTEZ LE BON INTERLOCUTEUR !

Pour la VAE AES, ASS, AF, EJE, MF, TISF, DEIS, CAFERUIS

ASP délégation VAE (0810 017 710)
Service recevabilité
15 rue Léon Walras - CS 70902
87017 Limoges Cedex 1
www.asp-public.fr

Modalités : participer à une réunion d'information collective VAE suivie d'une étude personnalisée de votre projet VAE. Le livret 1 vous sera remis lors de cet entretien. Coût étude du livret 1 : 250€

Pour la VAE ES, ETS, CESF, ME
DAVA (05 40 54 71 01)
3 terrasse front du Médoc
La tour Paul Victor de Séze
33000 Bordeaux

Pour la VAE CAFDES
EHESP de Rennes (02 99 02 22 00)
15, rue du professeur Bernard - CS 74312
35043 Rennes
va@ehesp.fr
Coût étude du livret 1 : 200€

Pour la VAE TMA
IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux
(05 56 84 20 68)
9 avenue François Rabelais
33400 Talence
v.masse@irtsnouvelleaquitaine.fr
Coût étude du livret 1 : 222€

Livret 1, livret 2 : Mode d'emploi

LIVRET 1 ?

C'est un recueil d'éléments et de documents (copies de bulletins de salaire, contrat de travail, attestations employeur) qui permet d'attester de la durée de votre expérience et de l'adéquation de votre expérience avec le diplôme visé.

LA RECEVABILITÉ ?

Une fois le livret 1 envoyé, vous recevez la notification de recevabilité ou son

refus. La recevabilité est ce qui vous donne le droit de présenter un diplôme par la voie de la VAE.

LIVRET 2 ?

L'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux vous accompagne dans le renseignement du livret 2. Vous rendez compte des compétences développées au cours de votre expérience. Une fois complété, ce livret 2 est déposé et présenté oralement devant un jury.



Contacts

- **Cadre technique :**

Isabelle JAUNAUX

i.jaunaux@irtsnouvelleaquitaine.fr

- **Assistante :**

Marion Lambert

m.lambert@irtsnouvelleaquitaine.fr

05 56 84 25 41



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap

irtsnouvelleaquitaine.fr

Suivez-nous sur:



Twitter [@IRTSNA](https://twitter.com/IRTSNA)



Facebook [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.facebook.com/irtsnouvelleaquitaine)



LinkedIn [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.linkedin.com/company/irtsnouvelleaquitaine)



Instagram [@irtsnouvelleaquitaine](https://www.instagram.com/irtsnouvelleaquitaine)

9 avenue François Rabelais

33400 Talence

05 56 84 20 20

contact@irtsnouvelleaquitaine.fr